



**L'édition de novembre de la Lettre d'information sur la coopération mondiale est consacrée à l'analyse de certaines caractéristiques clés du modèle social européen. Pour cela, nous donnons la parole à l'ancien Président du CIAS, Dirk Jarré (Allemagne), qui abordera diverses options dans le contexte de l'évolution de la société européenne, y compris les développements normatifs dans l'Union européenne. L'article cherche à alimenter la réflexion des décideurs, des représentants de la société civile et du grand public, en explorant certaines solutions politiques et possibilités de réforme. Cette analyse est particulièrement opportune dans la perspective des discussions à venir lors de l'Assemblée générale du CIAS européen, prévue plus tard en novembre 2018 à Vienne, en Autriche.**

**Sergei Zelenev, Directeur général du CIAS et rédacteur en chef de la Lettre mensuelle.**

suite page 2

ZOOM

L'avenir du modèle social européen -  
Considérations, défis et développements

2

suite de la page 1

## L'avenir du modèle social européen - Considérations, défis et développements

*Dirk Jarré*



*Dirk Jarré*

### Note biographique

Ancien président du Conseil international de la protection sociale (CIAS) et ancien président du CIAS-Europe, Dirk Jarré occupe le poste de chef

du département international de « l'Association allemande pour le bien-être public et privé » à Berlin. Il a participé à de nombreux projets de recherche et d'éducation et il a travaillé à des postes de direction pour divers organismes gouvernementaux et de la société civile à l'échelle nationale et internationale.

### Comprendre le modèle social européen

Dans les débats actuels sur la mondialisation, certains hommes et femmes politiques basés dans les États membres de l'Union européenne (UE) font souvent référence au « modèle social européen », en particulier dans le contexte de sa compétitivité par rapport aux autres modèles existant dans le monde. Toutefois, ils n'offrent pas une définition claire ou une compréhension sans équivoque de ce que le terme signifie. Le consensus est cependant que le modèle social européen est le type de modèle qui est ancré dans la société européenne avec ses valeurs fondamentales, ses convictions, ses objectifs, ses structures et ses modes d'action.

Pour mieux comprendre ce modèle dominant, il ne suffit pas d'analyser les politiques sociales dans les différents pays d'Europe. Une telle analyse ne conduirait qu'à une classification des systèmes d'État-providence et fournirait davantage de preuves des différences existantes, plutôt que de ce que ces pays ont en commun. Pour mieux comprendre, nous

devons examiner ce que l'Union européenne en tant que telle a à nous dire à ce sujet, en tant que projet d'intégration économique, politique et sociale européen des plus ambitieux. Les meilleures sources pour les éléments clés nécessaires à la compréhension du modèle social européen sont le Traité de Lisbonne de l'Union européenne (entré en vigueur en décembre 2009) et la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'inclusion sociale.

Le Traité de l'UE de 2009 établit l'Union européenne comme une union des peuples et des États d'Europe ouverte à tous les États européens qui respectent ses valeurs et s'engagent à les promouvoir conjointement. Dans son préambule, on peut lire : « Convaincus que, tout en restant fiers de leur identité et de leur histoire nationales, les peuples d'Europe sont déterminés à transcender leurs anciennes divisions et, unis toujours plus étroitement, à forger un destin commun. » Le traité mentionne les valeurs suivantes sur lesquelles l'Union est fondée : « respect de la dignité humaine, de la liberté, de la démocratie, de l'égalité, de la prééminence du droit et du respect des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités - valeurs communes aux États membres dans une société où prévalent le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre hommes et femmes ».

En intégrant la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, le traité constitue une avancée majeure qui permet à l'Union d'avoir son propre catalogue de droits pour ses citoyens. Ces droits auront force obligatoire et devront être respectés par les institutions, organes et agences de l'Union, ainsi que par les États membres lorsqu'ils mettent en œuvre la législation de l'Union.

Dans les politiques de l'Union, le traité prévoit une clause horizontale « d'intégration sociale » en prévoyant que « dans la définition et la mise en œuvre des politiques et actions visées dans la présente partie, l'Union tient compte des exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale, à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine ». Le principe de la démocratie participative est également mentionné : « L'institution donne

aux citoyens et aux associations représentatives, par des moyens appropriés, la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement leurs vues dans tous les domaines d'action de l'Union ».

En conséquence, le Modèle identifie les principaux objectifs suivants : protéger les individus et les groupes contre les risques économiques et sociaux de la vie et les changements de la société ; assurer un revenu et des conditions de vie adéquats pour vivre dans la dignité humaine et avec la participation la plus large possible à la société ; combattre la discrimination et créer des chances égales pour tous ; éviter la marginalisation et intégrer les exclus sociaux ; briser le cercle vicieux du transfert de la pauvreté d'une génération à la suivante et réduire dans une certaine mesure les écarts extrêmes dans la répartition de la richesse dans la société.

Fondé sur et inspiré par des accords et des pactes internationaux et intergouvernementaux, le modèle social européen est fondé sur les droits individuels et collectifs des citoyens inscrits dans un système juridique. Par conséquent, la justice sociale et l'inclusion sociale sont considérées comme des principes de base. Dans le cadre de la protection sociale, elle combine les systèmes monétaires de sécurité sociale et les services sociaux personnels - indispensables et complémentaires. Il est souligné que sans la sécurité matérielle, une bonne éducation, une santé adéquate et l'égalité des chances, il ne peut guère y avoir d'implication continue et constructive du citoyen dans la gouvernance de la communauté.

Le modèle social européen englobe les différents rôles joués par les principaux acteurs de la société européenne : l'État à ses différents niveaux, les institutions de l'économie de marché et la société civile. Toutefois, seul l'État a la capacité de garantir les droits fondamentaux des citoyens, de mettre les intérêts communs à l'ordre du jour et de créer un environnement social cohésif. Alors qu'une économie de marché libre peut être un fournisseur efficace et efficient de services aux consommateurs, la société civile est indispensable pour donner une voix à la population et à ses besoins, pour la défendre et pour encourager l'autonomisation et le volontariat.

Reliant les dimensions économiques et sociales par le biais d'une économie de marché socialement responsable, le Modèle envisage de « marier » la concurrence du marché avec la solidarité et la justice sociale, et vise une croissance économique qui renforce la cohésion sociale. Par conséquent, les politiques économiques, d'emploi, d'éducation, de santé et sociales sont considérées comme interdépendantes et se renforcent mutuellement. Les dépenses dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale sont considérées comme des investissements productifs. Les régimes de cohésion sociale et de sécurité sociale facilitent les changements structurels et augmentent la disposition des personnes à prendre des risques et à saisir leurs chances, augmentant ainsi la flexibilité du marché du travail. Une législation du travail solide, la responsabilité de l'État et un « dialogue social » organisé - c'est-à-dire les négociations autonomes entre employeurs et syndicats - constituent un autre pilier de cet accord social de base. Le financement des systèmes de protection sociale est assuré soit par des impôts, soit par des cotisations, souvent une combinaison des deux. Elle n'est pas fondée sur la charité, mais sur la solidarité sociale et l'égalité.

### **Considérations et défis majeurs**

Intégré dans la culture politique européenne et ses institutions, le modèle social représente une partie d'une approche européenne commune, énonçant les droits et obligations spécifiques des groupes sociaux et des citoyens individuels. En même temps, un certain nombre de processus en cours présentent des défis importants pour ce modèle. Ces changements comprennent la mondialisation de la production, du commerce et de la consommation ; la libéralisation continue des marchés et l'informalisation des conditions d'emploi ; un horizon à court terme dans les stratégies de planification et d'investissement dans la plupart des domaines ; la domination croissante de la génération de profits individuels sur les valeurs du bien-être universel ; l'individualisation croissante et la remise en question de l'autorité de l'État ; les changements démographiques causés par de faibles taux de fécondité et une longévité accrue ; les mouvements migratoires

croissants sans mécanismes d'intégration appropriés.

Les conséquences sont également multidimensionnelles par définition : économiques, sociales, structurelles et, surtout, politiques et psychologiques, et les effets culturels ne sont pas encore pleinement évalués. Les menaces croissantes sont, par exemple, le chômage et la pauvreté, les inégalités et l'écart grandissant entre riches et pauvres, l'analphabétisme fonctionnel, l'abandon scolaire et l'accès difficile des jeunes au marché du travail. Des maux sociaux tels que la criminalité et la toxicomanie, la xénophobie et le racisme, l'indifférence, la solitude et l'isolement pourraient être ajoutés à cette liste. D'autre part, d'importants piliers socioculturels montrent une certaine érosion - par exemple, en la confiance décroissante dans les autorités de l'Etat, dans les partis politiques et les politiciens, dans les capacités publiques d'agir dans l'intérêt général, dans la possibilité pour les individus de combiner leur carrière professionnelle et leur vie familiale. Nous voyons également diminuer la solidarité dans la société et la sécurité sociale, l'ordre public et la justice, ainsi que dans la confiance dans la fiabilité des systèmes de sécurité sociale.

La nécessité d'une modernisation dans le cadre du modèle social européen est désormais largement reconnue. Les domaines dans lesquels des réponses et des solutions s'imposent d'urgence sont les suivants : réformes des différents systèmes de sécurité sociale, y compris des concepts actualisés de durabilité sans perdre la solidarité ; nouvelle orientation des politiques de l'emploi, y compris l'adaptation des réglementations liées au travail ; nouvelles réponses aux changements démographiques et politiques favorables à la famille et aux jeunes ; conception courageuse des politiques d'immigration et d'intégration ; stratégies axées sur l'éducation, l'identité culturelle et une citoyenneté active.

Toutefois, les politiques et les approches adoptées pour faire face à cette situation complexe et précaire ne semblent pas apporter de réponse claire. Souvent, ils ne sont guère liés aux besoins réels de la société et à la « philosophie » commune fondamentale du citoyen. Il est donc nécessaire d'élaborer une vision commune de l'avenir commun qui relie

les visions et les aspirations aux normes éthiques et aux conditions économiques, sociales et culturelles. Les plans de réforme visant des changements structurels et de nouveaux processus doivent indiquer clairement quels sont les avantages pour les citoyens et les groupes sociaux dans la société et quelles sont leurs responsabilités, y compris les coûts et les engagements.

Toutes les réformes devraient être fondées sur les valeurs et les principes qui caractérisent la société européenne : respect intégral de la dignité humaine, reconnaissance et mise en œuvre des droits fondamentaux, justice sociale, solidarité, non-discrimination, égalité des chances, inclusion sociale et participation.

Le rétablissement de la confiance dans la gestion politique et administrative publique, dans la fiabilité des systèmes de sécurité et de soins, dans la responsabilité sociale des acteurs économiques et le rétablissement de la confiance des citoyens dans l'avenir de l'Europe est essentiel. Ce capital social doit être considéré et entretenu comme la principale condition préalable et la force motrice d'une évolution sociétale positive.

Les considérations de réforme doivent être très réceptives aux expériences réussies dans d'autres pays et fondées sur l'idée que les politiques macro-économiques incluent les politiques sociales et font en fait partie d'un tout. L'approche « soit l'un, soit l'autre » n'est pas productive. À long terme, il n'y a pas de croissance économique sans stabilité et sans cohésion sociale. L'équilibre entre la performance économique et la cohésion sociale profite à l'ensemble de la société. La protection sociale doit être reconnue comme un facteur productif. La flexibilité du marché du travail est parfaitement compatible avec la sécurité sociale - il peut s'agir de caractéristiques complémentaires servant à la fois les intérêts de l'économie et les besoins de l'individu. Seules les personnes qui se sentent en sécurité sont prêtes à prendre des risques.

Les politiques de réforme doivent être fondées sur le principe de durabilité. Elles doivent renforcer l'équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement. Les politiques et stratégies doivent donc veiller à ce que les ressources, le potentiel et les options de la société

européenne ne soient pas menacés, mais plutôt développés, notamment en termes de ressources naturelles, de capacités humaines, d'esprit d'entreprise, d'innovation et de bien-être. Les décisions ne doivent pas être déterminées uniquement par les choix de la génération actuelle, mais aussi par une évaluation attentive des besoins et des opportunités des générations futures.

Des réformes générales et cohérentes des systèmes de taxation, de financement et de compensation doivent être réalisées. Les réformes des structures et des processus auront inévitablement des effets financiers, mais elles ne devraient pas être principalement motivées par des considérations financières. Elles devraient poursuivre l'objectif de rendre les systèmes fiscaux transparents et compréhensibles pour toutes et tous, plus justes et moins sujets aux abus ; surtout, leur volume doit être justifié par les objectifs clairs de la société. Les stratégies de financement public doivent être davantage axées sur l'investissement dans les domaines des capacités humaines, dans les processus d'innovation, dans les environnements favorables, pour ne citer que quelques domaines clés.

Il est également nécessaire de réfléchir à de renouveler nos conceptions ce qui devrait être considéré comme du travail et des types d'activités (par exemple dans les domaines des soins, de l'éducation, etc.). Tous deux doivent être reconnus comme des contributions productives à la société - et devraient donc être directement rémunérés. Le principe de flexibilité dans la vie professionnelle ne devrait pas seulement s'appliquer à la main-d'œuvre, mais aussi, avant tout, aux lieux de travail utilisant les possibilités offertes par les nouvelles technologies et les processus de gestion. Cela permettrait aux gens de mieux concilier vie familiale, éducation des enfants, obligations de soins, travail professionnel et loisirs.

En outre, les choix responsables des individus en matière d'équilibre entre l'éducation, l'orientation professionnelle, le revenu, la sécurité matérielle, les risques et les chances, ainsi que la qualité de vie, devraient être élargis grâce à une plus grande fiabilité des systèmes. Les opportunités, tout comme les dangers, doivent devenir plus transparents.

L'intégration de l'égalité des sexes doit être l'une des caractéristiques les plus fortes dans cet effort.

Les changements démographiques, tels que les faibles taux de fécondité et le vieillissement de la population, ne doivent pas être considérés comme une menace pour la société, la croissance économique et la stabilité des systèmes de sécurité sociale. Dans cette perspective, il est nécessaire d'apporter des réponses prospectives sur des questions telles que le temps de travail, l'âge de la retraite, la productivité et la qualité du travail, ainsi que la relation entre l'utilisation de l'expérience des personnes âgées et la volonté d'innovation et de changement des jeunes.

L'Europe a un besoin urgent d'une politique d'immigration concertée et responsable, qui respecte à la fois les besoins de l'Europe en main-d'œuvre étrangère et les conséquences pour les pays d'origine des immigrants. Les politiques d'immigration doivent aborder clairement la question de l'intégration, en reflétant les principes du respect culturel mutuel, de la diversité sociétale et de la cohésion sociale. Tant les immigrants que la société d'accueil doivent savoir que l'intégration est une responsabilité mutuelle qui inclut des droits, des devoirs et le respect des deux côtés.

Le secteur des services sociaux à la personne est un autre domaine important à moderniser en profondeur. En particulier, le principe de la participation des utilisateurs doit être pleinement reconnu et mis en œuvre par les prestataires de services sous la direction des autorités responsables. Cela concerne toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre de ces services : l'évaluation des besoins, les stratégies de prestation, la conception des services, le suivi de leur mise en œuvre effective et, enfin et surtout, leur évaluation et leur réadaptation éventuelle.

Les politiques et les concepts stratégiques européens ne doivent pas se limiter à une vision restreinte de la situation des membres de l'Union européenne. L'Europe est un espace culturel dans lequel toutes les nations européennes ont leur importance et où les concepts, les besoins, la pensée et les développements dans une partie de la région en affectent toutes les autres parties. Par

conséquent, un dialogue fort et continu entre toutes les nations européennes est indispensable et certainement la seule voie raisonnable à suivre.

Les réformes sociales et les programmes de développement ne peuvent réussir dans le processus politique que s'ils font l'objet d'un débat public large, et nécessairement controversé, dans la société. Cela exige du temps et un investissement substantiel dans les processus de consultation générale sur « la société que nous voulons » avant d'être décidé par les citoyens par référendum.

Il est évident qu'une telle approche nécessite une stratégie de communication solide afin d'informer les citoyens sur les défis et les opportunités, de garantir la transparence et la responsabilité, de promouvoir la démocratie participative et de créer ainsi pour les citoyens un sentiment d'appropriation en façonnant leur vie et celle de leurs enfants

Tous les acteurs de la société doivent se sentir concernés par le bien commun de la société et son développement futur - malgré les intérêts différents et spécifiques qu'ils peuvent poursuivre. Après tout, leurs chances et leurs succès individuels dépendent de l'état de santé de la société. Investir en permanence dans la société en termes de convictions éthiques, d'éducation, d'innovation, de moyens matériels, mais aussi d'engagement personnel et de temps est une condition préalable.

Enfin, il faut reconnaître clairement que la mondialisation ne constitue pas seulement une menace, mais qu'elle offre en même temps de grandes opportunités. Pour survivre, l'Europe doit être plus que compétitive sur le marché économique mondial. Plus important encore, l'Europe doit démontrer que son modèle social spécifique est un modèle très performant, capable de résister à la concurrence internationale. La mondialisation offre une occasion exceptionnelle de redéfinir les structures, les arrangements et les procédures de la société européenne

### **Évolution récente de la politique sociale de l'UE et problèmes actuels**

D'importants changements dans la gouvernance ont été apportés pour rendre les processus plus démocratiques et transparents,

pour renforcer la position du Parlement européen, notamment par le biais du principe de codécision. Ceci permet de faire en sorte que le rôle des partenaires sociaux soit souligné et que la diversité soit davantage prise en compte, tandis que les concepts de « subsidiarité » et de « proportionnalité » prennent de l'importance.

Fait très important, l'intégration de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne en tant que partie intégrante du Traité, ainsi que l'article 11 sur la démocratie participative, qui contient l'initiative citoyenne européenne, ont constitué une avancée significative pour donner la parole aux citoyens. Par ailleurs, l'objectif « d'améliorer la vie des Européens » est beaucoup mieux mis en évidence, via ses mesures concernant : la liberté, la sécurité, la justice, la politique énergétique, la santé publique, la protection civile, le changement climatique, les services d'intérêt général, la recherche, la cohésion territoriale, l'aide humanitaire, le sport, etc.

La crise structurelle, politique et institutionnelle de l'Union européenne sont décevants, ainsi que certains développements malheureux tels que la perte de confiance et de soutien dans les institutions transnationales par un nombre croissant de citoyens européens. Mais il y a une lueur d'espoir. Elle a finalement conduit, ces dernières années, à de nouvelles réflexions et à de nouveaux débats, en particulier sur les aspects de politique sociale - qui peuvent potentiellement déclencher des évolutions à long terme très positives. Trois initiatives principales doivent être mentionnées ici : (1) le Livre blanc de la Commission européenne sur l'avenir de l'Europe de mars 2017 ; (2) les efforts de l'Union européenne pour établir un pilier européen des droits sociaux ; et (3) la « Déclaration de Meseberg » du Conseil des ministres franco-allemand de juin 2018, intitulée « Renouveler les promesses européennes de sécurité et de prospérité ».

Pour stimuler la réflexion et le débat au sein des rangs du CIAS dans la région européenne, quelques réflexions critiques sur les possibilités et les limites de la politique sociale européenne s'imposent. Ils peuvent être utiles dans la formulation d'objectifs clairs et de concepts stratégiques concernant le lobbying, la pression, la coopération ou le soutien aux

décideurs politiques nationaux et européens, ainsi qu'aux institutions européennes, dans leurs efforts pour façonner l'avenir de la société européenne et le modèle social européen.

Un problème majeur réside dans le fait que la politique sociale reste essentiellement une affaire d'État-nation, même si des progrès significatifs ont été réalisés dans l'élaboration de politiques sociales propres à chaque région. Les États membres manifestent toujours un vif intérêt pour le maintien de droits de décision souverains dans l'Union européenne par le biais de règles de vote différenciées, qui sont inscrites dans le Traité et constituent souvent de sérieux obstacles, voire des blocages, aux efforts visant à faire progresser le processus d'intégration européenne. Il existe des difficultés dans l'harmonisation de la politique sociale entre les États membres de l'UE, ce qui fait d'une politique sociale intégrée de l'Union européenne un objectif important, mais difficile à atteindre - avec des droits sociaux égaux garantis, une protection sociale comparative, un traitement de qualité et des avantages pour tous dans toute l'Union européenne.

La dimension sociale de l'intégration européenne a connu un processus lent et long mais progressif, qui a conduit à une extension des compétences de l'Union dans le domaine des questions sociales. Cela a été stimulé par : les révisions du Traité, le droit dérivé, comme les directives (et leur transposition en droit national), la Charte sociale communautaire, le Protocole social, divers programmes d'action sociale, la Méthode ouverte de coordination, la mise en œuvre du semestre européen avec ses rapports nationaux et ses recommandations par pays et, surtout, les arrêts de la Cour européenne de justice. Ceux-ci ont profondément influencé non seulement les objectifs et le contenu de la politique sociale de l'UE, mais aussi, et en particulier, le mode de gouvernance et le degré de responsabilité des acteurs concernés.

Selon nous, le CIAS-Europe souhaitera peut-être suggérer une stratégie claire pour renouveler le modèle social européen. Une telle stratégie devrait être conçue comme un vaste processus politique visant simultanément à concevoir les réformes nécessaires et à rétablir la confiance de la

population dans la sécurité sociale et la solidarité. Ses éléments clés sont les suivants :

- La réforme du modèle social doit respecter les aspects économiques et sociaux sur un pied d'égalité et reconnaître que croissance économique et cohésion sociale doivent aller de pair.
- La croissance économique peut être obtenue en combinant une flexibilité accrue sur le marché du travail avec des systèmes de sécurité sociale plus fiables.
- Les systèmes fiscaux et de financement doivent être développés de manière plus transparente et responsable afin d'accroître la justice sociale et d'assurer la durabilité.
- Les changements démographiques doivent être abordés d'une nouvelle manière, notamment en recourant aux concepts d'une nouvelle répartition des droits et des obligations entre les générations.
- Une politique d'immigration réaliste doit être élaborée en tenant compte des intérêts des pays d'accueil et d'origine, ainsi que des intérêts des migrants eux-mêmes.
- Le processus de consultation sur le modèle social européen devrait associer un large éventail d'acteurs dans le domaine économique et social dans le cadre d'une Assemblée sur l'avenir de la société européenne.

Il subsiste des obstacles majeurs à la réalisation d'un tel espace social européen intégré. Elles résident, d'une part, dans les performances économiques très différentes des États membres de l'Union européenne et, d'autre part, dans le refus des gouvernements nationaux et des élites du pouvoir politique de renoncer à leurs privilèges de régulation des conflits politiques, économiques et sociaux, et leur refus de façonner profondément la société par des décisions de politique sociale et des allocations sociales.

Selon nous, le CIAS-Europe - en tant que partie intégrante de l'organisation mondiale fondée sur la connaissance et orientée vers les politiques - devrait établir une liste de questions prioritaires dans le domaine de la politique sociale qui doivent être traitées d'urgence et plaider de manière convaincante

en faveur d'une action politique immédiate. Nous devons souligner qu'une bonne politique sociale est l'investissement le plus rationnel - sur les plans politique et économique - et indispensable pour la cohésion sociale, la paix et la durabilité économique.

En établissant des coalitions fortes (et en aidant parfois à créer un mouvement) avec d'autres organisations/réseaux de la société civile visant à défendre les droits sociaux et à promouvoir des politiques sociales saines, le CIAS Europe devrait identifier des partenaires politiques et stratégiques (y compris des personnalités), en particulier à la Commission européenne et au Parlement européen, mais aussi au Conseil de l'Europe, avec lesquels travailler étroitement. La commission consultative des mutations industrielles - un important groupe de réflexion au sein du Comité économique et social européen - pourrait être utilisée pour renforcer les liens avec les acteurs socio-économiques influents.

Il est d'une importance capitale de faire comprendre aux gouvernements nationaux et aux élites du pouvoir politique que sans la coopération et le soutien de la société civile, ils ne seront pas en mesure d'assumer leurs responsabilités, ni de maintenir leur pleine influence politique, ni d'assurer le succès du processus d'intégration européenne, qui est si essentiel pour la paix et le bien-être de la société européenne actuelle, pour le monde en général et pour les générations à venir.

**L'article reflète uniquement le point de vue de l'auteur. Il est basé sur une étude complète sur le même sujet, rédigée par Dirk Jarre avec l'aide de Walter Schmid (Suisse) et présentée dans son intégralité sur le site Internet du CIAS.**



The content of this Global Newsletter may be freely reproduced or cited provided the source is acknowledged. The views do not necessarily represent policies of ICSW.

Newsletter Editor:  
Sergei Zelenev, Executive Director  
E-mail: [szelenev@icsw.org](mailto:szelenev@icsw.org),

Address:  
ICSW, 5700 Arlington Ave.,  
Bronx, New York, 10471 (US Office)

[icsw@icsw.org](mailto:icsw@icsw.org)  
Website [www.icsw.org](http://www.icsw.org)

If you wish to cease receiving this newsletter, please click 'here' providing your name and email address